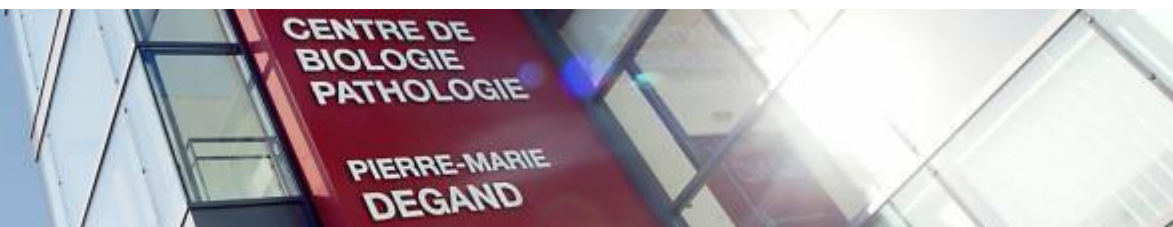


Pôle de Biologie Pathologie Génétique



FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS
8 février 2024

//

MISE EN PLACE DU NGS MYELOME MULTIPLE

Un panel NGS myélome multiple permettant l'analyse des mutations, des anomalies du nombre de copie, des translocations IgH a été mis en place au sein du laboratoire d'Hématologie du CHU de Lille. Il permet ainsi l'analyse moléculaire/cytogénétique complète de patients atteints de myélome multiple.

Sont requis des prélèvements de moelle (3 tubes EDTA) et de sang (1 tube EDTA), accompagnés de l'ordonnance spécifique NGS Myélome et de la fiche d'acheminement au CDCE. Les prélèvements doivent être réceptionnés du lundi au jeudi avant 15h.

Le détail des informations concernant cette analyse est disponible dans le catalogue des analyses du CHU :

<https://biologiepathologie.chu-lille.fr/catalogue-analyses/Detail.php?codeCatalogueAnalyses=5178>

Dr Gauthier DECOOL
Laboratoire d'Hématologie Cellulaire

RT-PCR ENTEROVIRUS SUR LIQUIDE CEREBRO-SPINAL

En raison de l'arrêt de production et de commercialisation de l'unique test rapide et unitaire de RT-PCR Entérovirus sur LCR présent sur le marché, nous vous informons d'un allongement du délai de rendu de ce paramètre pouvant aller jusqu'à 4 jours ouvrables.

L'alternative en terme de délai de rendu serait la réalisation d'un test syndromique multiplex comprenant des bactéries, des virus et des levures (Cotation BHN 1000, 270 euros).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chru-lille.fr

☒ Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

☎ Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

☎ Télécopie : 03 20 446 962

☒ secretariatcbp@chru-lille.fr

facturationcbp@chru-lille.fr

logistiquecbp@chru-lille.fr

<http://biologiepathologie.chru-lille.fr/>

Page 1 / 2

☒ Laboratoire.analysesexterieures@chu-lille.mssante.fr

 MSanté

HEMOSTASE : TEST PFA NON PRESCRIPTIBLE PAR LES SERVICES EXTERIEURS AU CHU DE LILLE

Le système PFA-200 (Platelet function Analyzer) est un analyseur permettant l'exploration globale des fonctions d'adhésion et d'agrégation plaquettaire sur sang total citraté. Dans des conditions de flux standardisées, reproduisant les forces de cisaillement élevées de la microcirculation, il mesure la capacité des plaquettes à obturer un orifice (temps d'occlusion) pratiqué dans une membrane recouverte d'agonistes plaquettaires (collagène-épinéphrine et collagène-ADP).

Des contraintes préanalytiques ainsi que l'absence de cadre de prescription pour ce test ont motivé l'arrêt de la réalisation des tests PFA pour les services extérieurs au CHU.

Le délai entre le prélèvement et la réalisation du test PFA doit être de 2h maximum, ce qui complique la logistique (prévoir une navette spéciale par exemple).

Certaines informations nécessaires à l'interprétation biologique du test PFA sont impératives : hémocrite et numération plaquettaire ; en effet, un test PFA est ininterprétable en cas d'hémocrite inférieur à 28% et/ou de numération plaquettaire inférieure à 90 G/L.

D'autre part, les indications de prescription d'un test PFA sont très limitées. Le PFA n'est pas indiqué dans un bilan pré opératoire. Un allongement du test PFA n'est pas prédictif du risque hémorragique.

Le test est sensible aux anomalies du Facteur Von Willebrand, mais n'est en revanche pas suffisamment sensible et spécifique pour être utilisé comme test de dépistage des pathologies plaquettaires.

Aussi, dans un contexte de syndrome hémorragique évocateur d'une anomalie de l'hémostase primaire, une exploration du facteur Willebrand (FVIII, VWF : Act et VWF : Ag) doit être réalisée en première intention, et une consultation en hémostase spécialisée pourra être proposée.

Les biologistes du laboratoire d'hémostase appliquent déjà cette démarche de revue de prescription et de prestation de conseil pour toutes demandes de test PFA émanant des services du CHU.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chru-lille.fr

☒ Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

☎ Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

☎ Télécopie : 03 20 446 962

☒ secretariatcbp@chru-lille.fr

facturationcbp@chru-lille.fr

logistiquecbp@chru-lille.fr

<http://biologiepathologie.chru-lille.fr/>

Page 2 / 2

☒ Laboratoire.analysesexterieures@chu-lille.mssante.fr

 MSanté